

**Titre :** La production agricole dispose de sa norme de management de la qualité et de l'environnement NF V 01-007

**Auteurs :** Régine Castet

**Adresse :** Coop de France 49 Avenue de la Grande Armée 75516 Paris France

**Mot clés :** *Production agricole, management environnemental, qualité, ISO 14001, NF V 01-007.*

**Texte :** Sous les effets conjugués d'une demande de plus en plus forte de la société, d'une réglementation européenne de plus en plus contraignante, la prise en compte de l'environnement dans les processus de production agricole est apparue comme une donnée indispensable à intégrer dans la stratégie des entreprises et donc dans le management de leurs relations avec les agriculteurs.

C'est pourquoi, dans ce contexte Coop de France a décidé en 1999 d'étendre le programme de management de la qualité de la production agricole, Agri Confiance<sup>®</sup> - engagé depuis 1992 - aux problématiques environnementales.

Pour mieux faire partager son projet et son expérience dans ce domaine grâce à une vingtaine d'entreprises engagées, Coop de France a souhaité normaliser cette démarche. Le travail a permis la publication en décembre 2004 de la norme AFNOR « système de management de la qualité et de l'environnement de la production agricole » dont la reconnaissance à l'échelon européen est également à l'étude.

A l'instar du volet qualité qui s'est appuyé sur les normes ISO 9001, le volet environnemental intègre les points essentiels de la norme ISO 14001. Cette nouvelle norme garantie la prise en compte des aspects environnementaux à l'échelle du premier maillon de la chaîne agro-alimentaire : la production agricole (du champ/atelier d'élevage à la réception silo/abattoir).

Ce référentiel d'application volontaire, certifié par un organisme certificateur, garantit l'engagement des entreprises et des agriculteurs à travers une politique Qualité-Environnement dans trois grands domaines : gestion raisonnée des intrants, des déchets et des ressources naturelles : eau, énergie, sol, paysage.

Aujourd'hui 10 certificats ont été attribués qui concernent plus de 400 exploitations agricoles.

Ce projet a bénéficié pour son élaboration et son développement des soutiens des Ministères de l'Agriculture et de l'Industrie, de l'ADAR ainsi que de l'ADEME qui continuent à soutenir le développement de la norme NF V01-007.